

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 13 FEVRIER 2019

Date de convocation : 8 février 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 13 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Patrick MOURA, Marie-Gabrielle MONSET, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE et Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marc CANTON, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2019-3 : Plan de financement et recours à l'emprunt pour l'Aménagement de la parcelle en Entrée de Village

M. le Maire informe l'assemblée sur l'avancement du projet d'Aménagement de la parcelle en entrée de village, fait le point sur le marché attribué et sur les aides obtenues. Il propose d'établir le plan de financement comme suit. Il précise que le recours à l'emprunt s'avère nécessaire et demande de l'autoriser à contacter les banques.

Dépenses		Recettes	
Marché	500 090,60	DETR	123 217,50
Travaux City	60 000,00	Conseil Départ	100 602,50
TVA	112 018,12	FCTVA	110 252,71
		Emprunt	300 000,00
		Fonds propres	38 036,01
	672 108,72		672 108,72

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE et VALIDE le plan de financement du projet d'Aménagement de la parcelle en entrée de village,

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

POUR	15
CONTRE	4
ABSTENTIONS	

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/02/2019

